



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



Valorisation de l'action de la Francophonie en matière de gestion durable des terres et de lutte contre la désertification, Abidjan, Côte d'Ivoire, du 9 au 20 mai 2022 - En ligne

Autour du thème: **Vulgarisation des techniques de gestion durable des terres pour accélérer le développement durable et la lutte contre la désertification dans l'espace Francophone**

*L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à travers l'IFDD, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification, souhaite recevoir de la part des États et Gouvernements membres ainsi que des partenaires (société civile, organisations régionales et internationales), des propositions d'événements parallèles (side-events), à organiser par eux au Epavillon climatique de la Francophonie en marge de la CdP15 sur la désertification, prévue du 9 au 20 mai 2022, à Abidjan en Côte d'Ivoire. Les propositions événements doivent être soumises en ligne sur le lien ci-après: <https://epavillonclimatique.francophonie.org/programmations/2022>, **avant le 25 avril 2022 à 17h GMT.***

1. Contexte

De nombreuses zones agro-écologiques des pays francophones subissent une dégradation continue en raison notamment des effets de la sécheresse, de l'augmentation de la pression anthropique sur les ressources naturelles, de la déforestation, de l'intensification des systèmes de culture, de la surexploitation des ressources en eau et de pâturage. Cette dégradation impacte négativement la capacité de productivité des terres agricoles et pastorales dans certaines régions comme le Sahel. Elle affecte également les moyens de subsistance et les conditions de vie de nombreuses populations.

La gestion durable des terres (GDT) est reconnue comme une des solutions efficaces pour restaurer les terres dégradées et freiner l'avancée de la désertification. Il existe plusieurs techniques de GDT permettant, à la fois, de maintenir la productivité à long terme des fonctions de l'écosystème et d'augmenter la productivité des biens et services. En 2017, la communauté internationale a adopté un Cadre stratégique de la Convention sur la lutte contre la désertification (2018-2030). Ce cadre ambitionne d'améliorer l'état des écosystèmes touchés, lutter contre la désertification et la dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres, à travers la GDT et l'atteinte de cibles de NDT.

Du 9 au 20 mai 2022, se tiendra à Abidjan en Côte d'Ivoire la 15^{ème} session de la Conférence des Nations Unies sur la désertification (CdP15). Elle mettra l'accent sur l'évaluation à mi-parcours des efforts des pays visant à opérationnaliser la NDT et assurer l'atteinte des objectifs du Cadre stratégique 2018-2030. En marge de la CdP15, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie

(OIF), souhaite recevoir de la part des États et Gouvernements membres ainsi que des partenaires (société civile, organisations régionales et internationales), des propositions d'évènements parallèles (side-events), à organiser par eux au Epavillon durant les deux semaines de la CdP15. Plus de 5000 visiteurs et participants sont attendus au Epavillon climatique. Le Epavillon de la Francophonie offre, entre autres, les opportunités suivantes:

- un espace francophone et multi-acteurs afin de présenter les initiatives locales, nationales et locales en lien avec la mise en œuvre des engagements nationaux en matière gestion durable des terres et de lutte contre la désertification
- un cadre de rencontre entre les acteurs nationaux et les mécanismes de financements ainsi que les autres partenaires techniques et financiers
- un espace de partage d'expérience entre les pays qui sont à différents stades dans la mise de leurs engagements en matière de GDT et de NDT
- Un cadre de partage de bonnes pratiques, de promotion d'innovations durables et d'approches synergiques en matière biodiversité, climat, restauration des terres et lutte contre la sécheresse

2. Thèmes prioritaires

Le comité de sélection étudiera en priorité les propositions d'évènements parallèles, qui s'inscrivent dans le cadre des thèmes prioritaires suivants :

- Désertification/Dégradation des terres
- Gestion durable des terres et des eaux
- Neutralité en matière de dégradation des terres
- Restauration des Terres
- Sècheresse
- Innovations/Technologies
- Financements de la GDT
- Mobilités et migrations
- Femmes
- Jeunesse
- Tempêtes de sable et de poussière
- Régime et sécurisation du foncier
- Terres, climat et énergies renouvelables
- Interactions et dynamiques rurales et urbaines
- Initiative de la Grande Muraille Verte
- Sécurité alimentaire
- Développement de chaînes de valeurs et filières durables

3. Soumission de la proposition d'évènement

- i. Les États, gouvernements et autres organisations intéressés peuvent formuler une demande pour organiser l'une ou plusieurs des activités suivantes :
 - Évènement parallèle (*Side-Event*) (1 h 00 maximum)
 - Journée – États et gouvernements membres (2 heures)
- ii. L'activité proposée doit respecter le format suivant
 - Entièrement en ligne

Les porteurs n'ont pas besoin d'être présents à la CdP15 d'Abidjan et peuvent présenter organiser leur activité à distance à travers le Epavillon de la Francophonie : <https://epavillonclimatique.francophonie.org/programmation/66>

iii. Les propositions d'évènements doivent préciser le ou les types d'évènements :

- Renforcement des capacités/formations
- Partage de résultats /état d'avancement d'une action de terrain
- Innovation/technologie de GDT ou de séquestration naturelle du carbone
- Projet/Initiative de terrain
- Partage de bonnes pratiques/savoirs faire/solution sobre en carbone
- information/sensibilisation/publications/
- Concertation/engagement de parties prenantes /harmonisation de points de vue.

iv. Procédure de soumission :

- Créer un compte de coordonnateur sur le Epavillon de la Francophonie (voir guide ci-joint)
- Suivre les étapes et soumettre une proposition complète
- Une fois l'évènement validé, confirmer au besoin les intervenant (e)s et leur transmettre les informations de date et d'heure

Les propositions doivent soumise en ligne avant le 15 avril 2022 **sur le Epavillon de la Francophonie** : <https://epavillonclimatique.francophonie.org/programmations/2022>

Certains critères importants seront pris en compte dans la phase de sélection des propositions pertinentes :

- Être un État ou un Gouvernement membre de la Francophonie;
- Être une institution ou une organisation régionale ou internationale ou encore une ONG de l'espace francophone ou travaillant pour les francophones;
- Pertinence de la proposition par rapport aux enjeux de la CdP15 désertisation; Par exemple activité promouvant la GDT et la lutte contre la désertification
- Clarté de la présentation de l'évènement;
- Clarté des objectifs ;
- Conférenciers/intervenants identifiés et confirmation des disponibilités;

Pour plus d'information:

Contactez l'IFDD: issa.bado@francophonie.org